VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES
Direction des Ressources Humaines
Direction des finances et de la commande publique
Service exécution et qualité comptables
DGS/DRH

Note de service nº 2019/28

Avis de vacance interne/externe

Direction des finances et de la commande publique Service exécution et qualité comptables

Responsable de service exécution et qualité comptables

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux

Délai de rigueur au plus tard le : jeudi 30 mai 2019 inclus

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Elle est au cœur du développement de nombreux projets urbains.

Missions:

EL/VD/MB

Sous l'autorité du(de la) Directeur(trice) des finances et de la commande publique, le(la) chef(fe) de service conduit le service, assiste et conseille la Direction Générale sur toutes les activités d'exécution et qualités comptables (hors payes) qu'il(elle) coordonne sur l'ensemble de la commune, est responsable d'activités techniques spécifiques.

Fonctions:

Pilotage de l'exécution budgétaire de la Ville, gestion de missions comptables spécifiques. Management d'un service/pilotage d'un projet de service/conduite du changement.

Activités:

Pilotage de l'exécution budgétaire de la collectivité dans le respect de la qualité comptable

- Superviser le contrôle des factures et des bons de commandes, la bonne exécution financière des marchés publics (respect des normes comptables, des délais, des inscriptions budgétaires, comptabilité analytique...) et la bonne transmission des flux à la Trésorerie principale dans un fonctionnement entièrement dématérialisé;
- S'assurer du respect des règles et des procédures comptables, internes ou pas, et de la qualité comptable des écritures et prendre des mesures correctrices si besoin ; être un interlocuteur très régulier de la Trésorerie ;
- Contrôler l'exécution budgétaire et s'assurer de la cohérence budgétaire et comptable en lien avec le responsable de la gestion budgétaire ;
- Accompagner les services de la Ville pour la bonne exécution de leur budget : organiser et animer des réunions de formation et d'information, rédiger ou améliorer la diffusion de procédures,..

Missions comptables, parfois complexes

- Piloter les opérations de fin d'exercice budgétaire : pointage du compte de gestion, reports, rattachements, opérations comptables ;
- Effectuer, mensuellement ou trimestriellement, les déclarations de TVA pour l'ensemble des budgets ;
- Accompagner la Direction ou les autres services sur des notions ou des opérations de TVA complexes (veille, lien avec les services fiscaux ou de la Préfecture, ...);
- Piloter, en lien avec le rédacteur chargé de l'inventaire, la Trésorerie Principale et les services concernés, les opérations de sortie du patrimoine ; s'assure, de la bonne gestion du patrimoine de la Ville ;
- Piloter, chaque année, la déclaration pour l'obtention du Fonds de Compensation de la TVA;
- Gérer les inscriptions budgétaires et l'exécution des opérations d'ordre ;

- Assurer, pour la Direction des finances et de la commande publique, le suivi des impayés et des irrécouvrables avec la Trésorerie Principale et les services concernés ; gérer le budget et rédiger la délibération des admissions en non valeur ; participer à la mise en place de mesures d'amélioration de la gestion des impayés sur la Ville ;
- Élaborer des documents et des outils d'analyse et de prévision de l'exécution budgétaire, ou de tout autre projet touchant à des domaines comptables (tarifs, ...) ; travailler sur des opérations comptables complexes.

Soutien, force de proposition auprès du(de la) Directeur(trice) sur des propectives et enjeux organisationnels en matière d'exécution budgétaire et de comptabilité

- Suivre les évolutions des dispositions législatives et réglementaires concernant son domaine, exercer une veille sectorielle et réglementaire : analyser, actualise des réglementations, encadrer, mettre en application les procédures de gestion des activités du service.
- Prospecter, chiffrer, programmer, planifier, mettre en œuvre les orientions définies, l'organisation du service en fonction des objectifs et des priorités.
- Participer à des réunions décisionnelles sur les projets.
- Anticiper les évolutions des activités du service (réglementation, dématérialisation,...) et proposer les mesures adaptées.
- Mettre en place et harmoniser les méthodes et procédures de travail entre les correspondants comptables de la ville.
- Participe à la bonne utilisation du progiciel métier financier et de Chorus pour les entreprises (information et formation des utilisateurs,...).
- Accueillir, informer et renseigner des nouveaux correspondants comptables de la ville.

Management d'un service/pilotage d'un projet de service/conduite du changement

- Piloter un diagnostic, conduire et mobiliser une équipe sur un projet de service Accompagner les changements.
- Répartir, planifier, piloter, suivre et contrôler les activités des personnels administratifs.
- Gérer les compétences.
- Animer des réunions de service Organiser la diffusion de l'information au sein de l'équipe.
- Accueillir, veiller à la qualité de l'accueil des stagiaires.
- Participer à l'activité générale du service.

Compétences:

Savoir-faire:

Maîtriser des logiciels et des progiciels "métiers" : Civil gestion financière, Chorus, Hélios.

Utiliser des sites « ressources » SITPI, easycourrier, Easyrepro, legifrance, etc.

Appliquer et faire appliquer de façon appropriée la réglementation comptable.

Appliquer les méthodes et techniques du management intermédiaire.

Connaissances:

Environnement territorial FPT cat A- Environnement territorial de la collectivité.

Maîtrise de la réglementation et des procédures comptables et budgétaires (finances publiques territoriales, instruction comptable, Code Général des Collectivités Territoriales).

Savoir travailler avec les chiffres, traiter des bases de données, analyser des tableaux.

Statut de la FPT: notions de base.

Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :

Pédagogie et diplomatie : capacité à expliciter et faire appliquer des formalités et procédures complexes. Capacité à transmettre et former des agents.

Capacité à piloter des équipes.

Rigueur et méthode. Capacité à travailler dans l'urgence.

Discrétion professionnelle.

Sens de la communication avec différents interlocuteurs : institutions, agents des services de la ville...

Appétence pour l'informatique appliquée au domaine comptable - Adaptabilité aux évolutions technologiques.

Conditions de rémunérations :

- · Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ mois)
- Mutuelle labellisée : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime de fin d'année : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Conditions d'accès :

Relever du cadre d'emploi des attachés.

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux en fonction, les agents promouvables à ce cadre d'emplois, ou les agents non titulaires en fonction, étant précisé que les candidatures des titulaires seront examinées en priorité, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : lettre de motivation + CV obligatoire; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr).

Le Directeur Général des Services,

Pour le Maire et par délégation, Le Directeur Général des services,

Amar BENSALOUDJI